

Risques Psychosociaux, point sur l'enquête académique.



Suite au protocole d'accord de novembre 2009 sur la santé et la sécurité dans la fonction publique, l'académie de Besançon a réalisé, fin 2012, auprès des personnels des établissements du 2nd degré et des services rectoraux une enquête sur l'identification des facteurs de risque psychosociaux

Cette enquête qui concernait un peu plus de 10 000 personnes a obtenu un taux de retour de l'ordre de 30 %, ce qui montre un fort intérêt des personnels. Un travail de dépouillement et d'analyse statistique a été effectué par le rectorat entre fin 2012 et 2014. Suite à ce travail d'analyse, depuis le début de l'année scolaire 2014-2015 se déroulent des groupes de travail, par population de personnels, qui ont pour but à partir des facteurs de risques identifiés de faire le lien avec le « travail réel » et d'émettre des propositions visant à diminuer les risques psychosociaux.

Des représentants du SNES-FSU ont ou vont participer aux différents GT.

Groupe de travail « CPE » vu de l'intérieur

Pendant deux jours, 13 Conseillers Principaux d'Education (dont 3 au titre des organisations syndicales) ont travaillé, sous la conduite de Mme Peretti-De-Faria (Psychologue du travail) et M. Dagaëff (Conseiller de prévention) sur 4 thèmes issus de l'enquête académique adressée à différents personnels dont ceux d'éducation. Les quatre grands thèmes étaient :

- l'organisation du travail
- la reconnaissance
- l'accompagnement professionnel
- l'autonomie et la marge de manœuvre.

Pour chacun, nous avons tenté de dégager les facteurs de RPS et de réfléchir à des pistes de solutions. Voici les idées fortes, largement partagées sans toutefois être toujours unanimes.

Organisation du travail

Facteurs de RPS : polyvalence poussée à l'extrême, glissement des tâches et des responsabilités ; surcharge de travail ; mauvaises identifications des missions et des rôles par la hiérarchie et les enseignants ; manque de personnel (AED, infirmière, AS...) impactant directement sur le volume de travail ; « masse » des enseignants autocentrés sur leur problématiques provoquant un isolement identique à celui des AS et des infirmières ; vie scolaire en première ligne des conflits.

Piste de solution : redéfinir les rôles de chacun, clarifier les critères de dotation des AED, clarifier les missions des CPE ...

La reconnaissance

Facteurs de RPS : manque de reconnaissance salariale ; accès à la promotion opaque et mettant les agents en rivalité ; manque de reconnaissance du Chef d'établissement.

Piste de solution : prise en compte du volet d'heures effectuées hors emploi du temps officiel ; application des textes réglementaires en matière d'emploi du temps ; création d'une agrégation (pas unanime parmi les CPE) ; IA-IPR issu du corps et surtout non commun au Chef d'établissement, alignement du traitement des CPE sur celui des profs (HS)

L'accompagnement professionnel

Facteurs de RPS : manque de soutien et d'accompagnement à la réalisation professionnelle, manque de perspective hors concours personnel de direction.

Piste de solution : création d'un corps d'inspection accessible et indépendant des Chefs d'établissement, mise en place d'un réseau de CPE pour échanger sur nos conditions de travail, action de formation des personnels d'encadrement concernant la prise en charge des problèmes des CPE.

L'autonomie et marge de manoeuvre

Facteurs de RPS : Marge de manœuvre trop liée à la relation CPE / Chef d'établissement ; mise au placard ; perte de sens du travail.

Piste de solution : La question de la relation CPE / Chef d'établissement est au centre du problème.

Conclusion (provisoire)

Les RPS chez les CPE sont multifactoriels mais l'idée centrale (et pour laquelle nous étions unanimes) est que les conditions de travail d'un CPE sont très étroitement liées à la qualité de la relation qu'il entretient avec l'équipe de direction.

Chacun a soulevé le fait qu'il relevait du parcours du combattant de trouver de l'aide lorsque l'on se trouve dans une situation de RPS (soit préventivement, soit avérée) :

- manque d'information sur les procédures accessibles et les personnes ressources.
- service de médecine de prévention dépourvue de médecin.
- un IA-IPR qui peut difficilement être objectif et que l'on n'ose pas contacter.
- le sentiment qu'une démarche éventuelle auprès du rectorat peut se retourner contre l'agent qui fait la démarche.

Nous avons donc rappelé qu'il y avait les syndicats !

Nesrine Kattoum & Christian Laine

Groupe de travail « Enseignants du 2nd degré » vu de l'intérieur

Pendant deux jours au mois de mars, 16 enseignants (dont 3 au titre des organisations syndicales), ont travaillé, sous la conduite de Mme Peretti-De-Faria (Psychologue du travail), M. Dagaëff (Conseiller de prévention) et M Viennet (principal de collège) sur les 5 facteurs de risques issus de l'enquête académique :

- l'organisation du travail
- évolution du travail et adaptation
- évaluation reconnaissance
- soutien & accompagnement
- charge émotionnelle

La première journée, après un temps de présentation de l'enquête et une présentation du travail à effectuer, nous nous sommes partagés en 4 groupes. Chaque groupe a essayé de mettre des mots et situations professionnelles en face de chaque facteur de risque. Un travail de mise en commun a été réalisé en fin de journée pour les 4 premiers facteurs. Lors de la seconde journée, une fois la mise en commun effectuée pour le facteur « charge émotionnelle », nous avons, de nouveau en groupe, réfléchi pour un ou deux éléments par facteur de risque, aux causes, ainsi qu'aux pistes de solutions que nous pourrions proposer pour y remédier.

Exemple :

Facteur de RPS ==> manque de soutien

Une des causes possibles ==> isolement, lien mal établi au sein de l'équipe

Pourquoi ? ==> postes partagés entre plusieurs établissements, TZR ou autres.

Pistes de solution : stabiliser les équipes, diminuer le nombre de postes partagés, qu'ils soient de TZR ou autres

En fin de journée, les résultats de chaque groupe ont été mis en commun. Les échanges ont été riches, de nombreuses pistes abordées.

Laurent Lecuyer / Ludivine Krattinger

et ensuite ?

Un second GT sur les personnels enseignants aura lieu au mois d'avril. Les derniers GT concernant les dernières catégories de personnels devraient avoir lieu d'ici à la fin de l'année. Un groupe technique constitué de personnels du rectorat, à partir de la production de chaque groupe de travail, produira le plan d'action qui sera mené dans l'académie, plan qui sera présenté au CHSCT académique.